

Avis administratifs

7330544401 - AA

Communauté de communes GRAND FIGEAC

2, rue Germain Petitjean
46100 FIGEAC

Projet d'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine de CAJARC ENQUÊTE PUBLIQUE 2^{ÈME} AVIS

Par arrêté n° 2023/01, en date du 2 juin 2023, le président de Grand Figeac a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet de création de l'AVAP de la commune de Cajarc qui se déroulera du 26 juin 2023 à 9 h 00 au 26 juillet 2023 à 12 h 00.

Ce projet vise à garantir la qualité du cadre de vie et notamment la pérennité et la mise en valeur du patrimoine.

Le dossier, comportant le projet d'AVAP, les avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture et des personnes publiques associées, pourra être consulté :

- Version papier : en mairie de Cajarc aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00, mardi 14 h 00 - 17 h 00, mercredi 14 h 00 - 17 h 00, jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00, vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00.

- Version dématérialisée : sur le site internet de Grand Figeac : https://www.grand-figeac.fr/enquetes_publicques.html et sur un poste informatique en mairie de Cajarc.

Le public pourra consigner ses observations pendant la durée de l'enquête : - sur le registre d'enquête à la mairie de Cajarc.

- par courrier au siège de l'enquête : Commissaire enquêteur, mairie de Cajarc, 40, boulevard du Tour de Ville, 46160 Cajarc. - par mail dédié : enquetepublique.cajarc@grand-figeac.fr

Thierry DELTORT, commissaire enquêteur, recevra le public lors des permanences suivantes :

- mardi 4 juillet 2023 de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 26 juillet 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Suite de l'enquête publique : Le rapport d'enquête sera consultable pendant un an au siège et sur le site internet du Grand Figeac. Au vu des conclusions de l'enquête, le conseil communautaire décidera des éventuelles modifications à intégrer au projet et se prononcera par délibération sur la création de l'AVAP de Cajarc.



7332757101 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL Entreprise Guillaume Calmon Menuiserie Charpente Couverture.

Siège social : SARL Entreprise G.C.M.C.C. Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 5 000 euros. Siège social : rue de l'Occitanie, 46200 Saint-Sozy.

Objet : menuiserie, charpente, couverture.

Durée : 99 années. Gérance : M. Guillaume CALMON demeurant rue de l'Occitanie, 46200 Saint-Sozy.

Immatriculation : au RCS de Cahors. Pour avis.

7332105401 - VS

SURYA L'ESSENCE CIEL

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social : 100 C, rue de Rennes 53100 MAYENNE

Inscrite au RCS de Laval sous le numéro 344 435 383

AVIS DE MODIFICATION

L'associé unique décide de modifier le siège social de la structure lequel sera désormais fixé 241, chemin Lamourie - Lieudit Belmonte - 46800 Montcuq.

Il décide ainsi que modifier l'article 5 des statuts

L'associé unique décide de modifier le nom et la dénomination sociale de la structure laquelle sera désormais intitulée GREEN SENSIBILITY SARL.

Dès lors, elle décide de modifier l'article 3 des statuts.

L'associé unique décide de modifier l'objet social lequel sera désormais limité au :

- coaching de dirigeants et consulting en entreprise et toutes prestations de services s'y rapportant,

- accompagnement et pilotage de projet collaboratif

- apporteur d'affaires

- prise de participation par acquisition souscription, accord ou échange dans toutes les sociétés et gestion de ces participations ainsi que leurs cessions

Par voie de conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts.

De même, l'associé unique indique qu'il démissionne de ses fonctions de gérant à compter du 31 mars 2023.

Il décide de nommer en ses lieux et place, à compter du 1er avril 2023, Mme Margot LEFEBVRE demeurant 11, rue Alfred Longuefosse 40350 Pouillon.

La durée de la société reste fixée à 50 années.

Enfin, la société sera désormais immatriculée au RCS de Cahors.

Pour avis, La Gérance.

7331831501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 13 juin 2023, il a été constitué une EURL dénommée : D&C.

Objet social : hébergement touristique.

Siège social : Lou Communal. Siège social : 116, impasse de Nazarieu, 46100 Cambes.

Capital : 1 000 euros. Gérance : M. DATO David né le 20 janvier 1971 à Figeac, demeurant 116, impasse Nazarieu, 46100 Cambes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Cahors.

7332652701 - VS

SCI GIANNI

Société civile immobilière Au capital de 1 500 euros

Siège social : route de Martel 46200 SOUILLAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Souillac du 14 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI GIANNI.

Siège social : route de Martel, 46200 Souillac.

Objet de la société - l'acquisition d'un immeuble sis à Souillac, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou de des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Gianni STARNONI, demeurant lieu-dit Pech de Mont, 24370 Saint-Julien-de-Lampon.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Cahors.

Pour avis La Gérance.

7332497801 - VS

Etude de Mes Brigitte ARDIL et Pascal VANDERWALLE

Notaires associés à CAHORS (Lot) 91, boulevard Gambetta

S.C.I LA PLAINE

Capital : 1 000 euros

Siège social à TRESPoux-RASSIELS (46090) 530, route de Savarines R.C.S Cahors 849 353 958

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Pascal VANDERWALLE, Notaire associé, à Cahors, le 1er avril 2023 déposé au service de la publicité foncière de Cahors, le 21 avril 2023, numéro provisoire 460-4P01 P03551, a été effectuée une augmentation de capital social.

Le nouveau capital social est de : trente et un mille euros (31 000 euros).

Pour avis Le Notaire.

7332532901 - VS



LA MALLE DES ANGES

Le Gleyage 46170 SAINT-PAUL-DE-LOUBRESSAC

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 19 juin 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée LA MALLE DES ANGES BY CC a décidé de transférer le siège social du Le Gleyage, 46170 Saint-Paul-de-Loubressac au 18, place de la Résistance, 82270 Montpezat-de-Quercy à compter du 19 juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

7332637201 - VS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans La Vie Quercynoise du 2 mars 2023 concernant LOT OF FILMS PRODUCTIONS. Il fallait lire :

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur sis 6, rue des fusillés, 94600 Choisy-le-Roi.

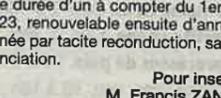
7333011801 - VS

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous-seing privé en date du 20 juin 2023, M. Francis ZANETTI, loueur, demeurant lieudit "Les Graves" à Creysse (46600), immatriculée au RCS de Cahors sous le n° 391 382 470, a confié en location-gérance à la SARL Z SÉCURITÉ, le fonds de commerce de sécurité privée et gardiennage exploité lieudit "Les Graves" à Creysse (46600) pour une durée d'un an à compter du 1er juillet 2023, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour insertion, M. Francis ZANETTI.

7333068201 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 20 juin 2023, a été constituée la société COMODITY, SAS, siège social : Rue de Turenne, 46110 Le Vignon-en-Quercy.

Objet : la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires divers, issus de l'agriculture biologique sous marques propres, et toute activité secondaire y afférente ; les activités de recherche et de développement dans le domaine de la conception de produits alimentaires ; la vente de ces produits principalement en gros mais aussi en détail en magasin et / ou sur internet.

Durée : 99 ans. Capital social : 2 000 euros divisés en 2 000 actions de 1 euro.

Cession d'actions et agrément : agrément en assemblée et droit de préemption.

Admission aux AG et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Direction : a été nommé président, M. Emmanuel ABEHSERA demeurant 14, avenue de la Résistance, 46110 Le Vignon-en-Quercy. A été nommée directrice générale, Mme Cloé BELDERBOS demeurant 14, avenue de la Résistance, 46110 Le Vignon-en-Quercy.

La société sera immatriculée au RCS de Cahors.

Pour avis.

7332951601 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Michel-de-Bannières du 22 juin 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : FADEN. Siège social : Le Bourg, 46110 Saint-Michel-de-Bannières.

Forme : SCI. Capital : 2 000 euros.

Objet social : location de tous biens mobiliers et immobiliers, dont locaux professionnels.

Gérance : Mme FADEN SIREYJOL, 941 Les Genestes, 46110 Condat.

Les cessions de parts sociales entre associés sont soumises à la procédure d'agrément par assemblée générale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Cahors.

Pour avis.

7333153801 - VS

SCP DE LA CITÉ DES TABACS

Notaires associés 297, rue Saint-Géry 46000 CAHORS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Pierre-Louis SENNAC, notaire à Cahors (Lot), 297, rue Saint-Géry, le 21 juin 2023, a été cédé par :

Monsieur Patrick Georges BARALE, demeurant à CAHORS (46000) 187 rue des Capucins,

A Monsieur Mohammed El Amine BEKKAL, époux de Madame Sara AYOUAZ, demeurant à Pern (46170) route de Pern, Le Bourg.

Un fonds de commerce de détail tabacs, journaux, dépôt de pain, souvenirs et jouets sis à Cahors (46000) 486, rue Wilson, connu sous le nom commercial VALENTE PRESSE.

Au prix principal de quatre-vingt-quinze mille euros (95 000 euros).

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature et la date d'exploitation au 29 juin 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au Bodacc, au siège de la SCP DE LA CITÉ DES TABACS où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le Notaire.

7333010101 - VS



M.B.I.

SARL au capital de 10 000 euros

Siège social : Le Gagnoulat 46250 GOUJOUNAC 527 602 031 RCS Cahors

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2023, l'AGE a décidé de modifier l'objet social en précisant l'activité de gestion de patrimoine et gestion de titres et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

Autres légales

7332759601 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

En date du 12 juin 2023, le tribunal de commerce de Paris a prononcé la conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire à l'encontre de la société BURTON, 14/16, boulevard POISSONNIERE, 75009 Paris 9e arrondissement, 318 148 467 RCS 7501, dont l'établissement secondaire se situe 14-16, boulevard Gambetta, 46000 Cahors.

Et a nommé comme mandataire judiciaire la SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni, 7, rue de Caumartin, 75009 Paris et la SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdureau, 42, rue de Lisbonne, 75008 Paris et comme administrateur avec pour mission : d'assister, la SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier, 15, rue de l'Hôtel de Ville, 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELAFA MJA en la personne de Me Julia Ruth, 102, rue du Faubourg Saint-Denis, 75479 Paris Cedex 10.

Et a fixé la date de cessation des paiements au 30 avril 2023.

02 99 26 42 00

Vie Quercynoise

51 cours de la Chartreuse
BP 50127 - 46003 CAHORS CEDEX
Tél. 05 65 53 65 40
e-mail : redaction@viequercynoise.fr
Éditeur : Pascal PALLAS

Société éditrice : Société d'Édition de la Presse Régionale - SEPR SA au capital de 357 500 euros. Siège social : 15 Avenue Prat Gimont CS 63325 31133 BALMA-TOULOUSE Cedex

Publicité locale, régionale et petites annonces : Tél. 05 23 79 11 99 e-mail : publicite@hebdo.com www.hebdo.com.com Directeur de publicité : François VELY

annonces légales : Médialex Tél. 02 99 26 42 00 www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département : Lot

Prix : 1,50 € Abonnement 1 an : 71,60 € ISSN 0750-3970 Commission paritaire n° 1123 C 83902

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fournie par UPM sous le numéro F1371001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

L'EQUIPE

- Rédacteur en chef : Jean-Claude Bonnemère
- Journalistes : Marie-Cécile Itier, Marc Louison
- Publicité : Corinne Font - Tél. 05 65 53 65 42 - 06 88 56 76 71

- Abonnements : Françoise Gautier - Tél. 05 61 99 44 44 - abonnements@viequercynoise.fr (pour tout changement d'adresse, merci de joindre la dernière bande-envoi).

- Diffusion/promotion : Yann Sylvestre - Tél. 06 80 17 19 35
- Annonces Légales : Tél. 02 99 26 42 00 - www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...



CENTRALEDES MARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici

FACILE PERTINENT PROCHE